



Ministère de la Culture

La Ministre

Monsieur Erik ORSENNA,
de l'Académie française
23, quai Conti
75006 PARIS

Paris, le 31 JUIL. 2017

Nos réf. : TR/2017/P/19027/CRA

Monsieur,

Ouvertes à tous, garantes du pluralisme de l'information et de l'égalité dans l'accès au savoir et à la culture, les bibliothèques et médiathèques participent activement à la transmission des valeurs de la République et constituent l'un des piliers de notre démocratie.

Grâce à un engagement continu de l'État et des collectivités territoriales, la France peut se prévaloir de la densité de son réseau de lecture publique. Fort de plus de 7 000 bibliothèques et de 9 000 points d'accès au livre, il permet à 89% des Français d'avoir un lieu de lecture à disposition dans leur collectivité et constitue le premier réseau culturel sur le territoire.

S'inscrivant dans les domaines de la formation, du débat d'idées, de l'éducation artistique et culturelle ou de l'insertion sociale, l'action des bibliothèques se déploie aujourd'hui bien au-delà de leur rôle traditionnel de lieu d'étude et de prêts de livres. Elles sont aussi des lieux de rencontre, d'échange, de partage, où chacun doit pouvoir se sentir attendu et accueilli. Le succès des bibliothèques les plus innovantes, qui sont devenues des espaces d'animation culturelle au sens large, témoigne de leur capacité à jouer un rôle de plus en plus structurant dans les territoires. La mise en œuvre de cette transformation suppose néanmoins de la part des bibliothèques un effort constant d'adaptation à l'évolution des pratiques et des modes de vie de nos concitoyens.

Proposer des horaires d'ouverture suffisamment étendus et adaptés aux attentes et aux rythmes de vie des habitants est l'une des premières conditions pour favoriser la fréquentation de ces équipements. Force est cependant de constater que les bibliothèques sont souvent insuffisamment ouvertes aux moments où les Français sont le plus disponibles. C'est pourquoi le Président de la République et le Premier ministre ont fait de l'ouverture des bibliothèques le dimanche et en soirée l'une de leurs priorités.

Je souhaite vous associer étroitement à la réalisation de cette ambition, en vous confiant le rôle d'ambassadeur de bonne volonté auprès des collectivités territoriales et de l'ensemble des parties prenantes.

.../...

À l'occasion de déplacements en région, vous rencontrerez les différents interlocuteurs (collectivités et élus, bibliothécaires, organisations syndicales, citoyens) afin de promouvoir cet objectif et de recueillir leur vision et leurs propositions. Une telle concertation vous permettra d'élaborer pour la fin de l'année un état des lieux et de proposer les moyens, y compris financiers, de renforcer la dynamique d'élargissement des horaires d'ouverture.

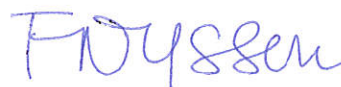
Ce sera l'occasion pour vous de mesurer le formidable dynamisme du monde des bibliothèques, notamment dans sa capacité d'innovation et d'adaptation aux attentes des usagers. Je vous demande ainsi d'être particulièrement attentif aux dispositifs qui ont fait leurs preuves, comme aux techniques nouvelles et, en particulier, à l'usage du numérique. Je suis très attachée au principe d'une réforme qui laisse toute sa part à la valorisation et à l'extension des bonnes pratiques existantes.

Votre dialogue avec l'ensemble des acteurs abordera plus généralement le rôle des bibliothèques dans la cité, leur modernisation et le développement de la lecture chez nos concitoyens, afin de concourir au vœu, exprimé par le Premier ministre dans son discours de politique générale, de voir la France rester, ou redevenir une nation de lecteurs.

L'ensemble de vos conclusions seront restituées au cours d'un débat national que je compte organiser au printemps 2018.

Vous bénéficierez pour cette mission de l'appui d'un membre de l'inspection générale des affaires culturelles, ainsi que de mes services, notamment la direction générale des médias et des industries culturelles et les directions régionales des affaires culturelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise NYSSSEN